**0. Ouverture**

Proposition de l'Assemblée de général par Félix-Vincent Ardea

appuyé par Samuel Lesage

Ouverture de l'assemblée à 14h10

**0.1 Présidium et secrétariat**

**Que Gabrielle Brochu-Bélanger et Sarah-Florence Benjamin assurent l'animation et que Marc Boulanger assure le secrétariat.**

 proposé par François-Julien Coté-Remy

 appuyé par Camille G. Guenon

**0.2 Adoption et lecture de l'ordre du jour**

**Proposition d’adoption de l’ordre du jour:**

 0.Ouverture

 0.1 Présidium et secrétariat

 0.2 adoption ordre du jour

 0.3 adoption procès verbaux

 0.4 annonces

* 1. Traitement d'avis de motion
	2. Budget
	3. Plan d'action et revendications
	4. Congrès de l'ASSÉ
	5. Varia
	6. Levée

 proposé par Francois-Julien Coté-Remy

 appuyé par Laurence Shank

 adopté à l’unanimité

**0.3 Adoption de procès-verbaux**

**Que l'on adopte le procès-verbal du 25 mars 2015.**

proposé par Camille G. Grenon

appuyé par Hind Fazazi

**0.4 Annonces**

1. **Traitement d’avis de motion**

Avis de motion

Déposé par François-Julien Côté-Remy

**À la section 4 de la charte de l’ADÉPUM, ajouter le point 4.3 « Assemblée générale de grève », et que celui-ci se lise comme suit : « Advenant la tenue d’une Assemblée Générale de grève, les étudiant-e-s membres de l’AESPEP (Association des étudiant-e-s en Sciences Politiques et Philosophie) obtiennent automatiquement le droit de vote, et ce au même titre que les étudiant-e-s de l’ADÉPUM. En plus de respecter les modalités ordinaires relatives à la convocation, au vote et aux procédures, que la tenue de ladite Assemblée Générale de Grève respecte également les modalités spéciales suivantes :**

**L’ordre du jour et l’avis de convocation sont envoyés en commun par les exécutifs des différentes associations (l’ADÉPUM et l’AESPEP).**

**- Le quorum nécessaire à la tenue de l’Assemblée Générale s’adapte en conséquence : le quorum est donc fixé à 10% du total des membres des deux associations étudiantes (l’ADÉPUM et l’AESPEP).**

**- Les votes et les propositions des étudiant-e-s de l’AESPEP se limitent à l’effectivité, la durée et les modalités de grèves, mais non les positions politiques qui la motivent. En ce sens, les propositions de grève ne peuvent que porter sur l’effectivité, la durée et les modalités de grèves (les positions politiques doivent faire l’objet de propositions distinctes). Les étudiant-e-s de l’AESPEP ont le droit de parole tout au long de l’Assemblée Générale, et ce pour tous les points.**

* **Les exécutifs des différentes associations (l’ADÉPUM et l’AESPEP) sont responsables de vérifier l’identité des membres. Un membre doit avoir sa carte étudiante en main pour pouvoir voter.**

 appuyé par Samuel Lesage

 dépot de l'avis de motion ouvert, voté à majorité

 adopté à majorité des 2/3

**2. Budget**

**Que l'on prenne 200 $ de la case externe pour le transferer à la case mobilisation**

 proposé par Pier-Yves Champagne

 appuyé par Félix Gauthier

 adopté à unanimité

**3. Plan d’action et revendications**

**Proposition de plénière de 30 minutes sur l'état de la situation et perspective de lutte**

 proposé par Emmanuel Chaput

 appuyé par Stéphanie Bourbeau

Proposition d'amendement:

**Que le sujet de la plénière soit "Ce que c'est qu'une grève; et l'état de la mobilisation à l'ADÉPUM?**"

 proposé par Stéphanie Bourbeau

 appuyé par Félix Gauthier

 amendement battu

Retour sur la principale

adopté à majorité

proposition privilégiée

**Que l'on prolonge la pléniere de 20 minutes**

proposé par Samuel Lesage

appuyé par Félix Gauthier

adopté à majorité

proposition privilégiée

**Que l'on prolonge la pléniere de 20 minutes**

proposé par Stéphanie Bourbeau

appuyé par Félix Gauthier

adopté à unanimité

propostion privilégé de finir le tour de parole

porposé par Félix Gauthier

appuyé par Pier-Yves Champagne

adopté à unanimité

**Que l'ADÉPUM prenne position contre le profilage politique et qu'en ce sens elle demande à l'ASSÉ d'entreprendre une campagne sur ce sujet.**

proposé par Stéphanie Bourbeau

appuyé par Félix Gauthier

Proposition d'amendement:

**De biffer tout ce qui suit "et que" jusqu'à la fin de la proposition afin d’ajouter :**

Que l’ADÉPUM forme un comité *ad hoc* qui se penche sur la question du profilage politique.

Que l’ASSÉ organise une campagne de sensibilisation nationale auprès des militant.e.s. au sujet du profilage politique des individus et des associations

Que l’ASSÉ dénonce publiquement les pratiques de profilage politique qui ont cours dans les établissements d’enseignement

Que l’ASSÉ dénonce publiquement les menaces d’expulsion qui pèsent sur des étudiant.e.s de l’UQÀM en raison de leur activité politique et militante

Que l’ASSÉ exige explicitement de l’administration de l’UQÀM qu’elle interrompe les démarches d’expulsion des neuf étudiant.e.s de l’UQÀM enclenchées le 20 mars dernier, faute de quoi elle appellera l’ensemble de ses membres à une grève générale illimitée à l’automne.

proposé par Stéphanie Bourbeau

appuyé par Emmanuel Chaput

adopté à majorité

principale amendé

adopté à unanimité

**Que l'ADÉPUM ne reconnaisse pas les diplômes de philosophie du ministre de l'Éducation, François Blais et qu'elle invite les départements et associations de philosophie à faire de même**

proposé par Julien Labonté

appuyé par Samuel Lesage

Question préalable demandée

battu

proposition privilégiée de mise en dépôt

paroposé par Samuel Lesage

appuyé par Laurence Shank

adopté à majorité

**Que l'ADÉPUM organise une manifestation sur le campus de l'UdeM**

proposé par Pier-Yves Champagne

appuyé par Hind Fazazi

Proposition d'ajournement de 5 minutes

proposé par Julien Labonté

appuyé par Frédéric Fortin

adopté à unanimité

Constatation du quorum

Levée de l'assemblée à 16h28